



Stage de formation syndicale Organisé par la FSU24

Sécurité sociale : Histoire, enjeux et avenir

MARDI 5 DECEMBRE

9h-17h

Bourse du Travail de Périgueux

Participer à un stage syndical, c'est :

- l'occasion de débattre
- échanger
- avoir des réponses à ses questions
- réfléchir tous ensemble

9h : Accueil

9h15 : Présentation du stage et projection du film « La Sociale », réalisé par Gilles Perret

10h45 : Intervention de Luc Cadillon, président de la CPAM de Dordogne suivie d'un débat sur l'histoire de la Sécurité Sociale

12h30 : Pause repas

14h30 : Conférence animée par Frédéric Pierru (sociologue, chargé de recherche au CNRS, secrétaire national du SNES-FSU chargé de la protection sociale)

Thème : Quel avenir pour la sécu ? Place des mutuelles et assurances privées dans l'évolution de la protection sociale

17h00 : Fin des travaux

Repas (pour ceux qui le souhaitent)



Renvoyez nous le **bulletin d'inscription** pour que nous puissions organiser les repas et n'oubliez pas la demande d'autorisation d'absence auprès de l'IEN avec un délai d'un mois.

Les stages syndicaux sont un droit alors utilisez le !

Venez nombreux!

Vincent Perducat et Alain Chabrillangeas

bulletin à remplir et à nous renvoyer à l'adresse ci-dessous :

.....
Nom : Prénom : Tél:

Ecole : Mail:

- je mangerai le mardi midi je ne mangerai pas le mardi midi

<p>MODALITES D'INSCRIPTION AU STAGE</p>
--

La participation aux stages syndicaux est de droit.

Qui peut s'inscrire?

Toute personne syndiqué(e).

Comment faire?

Vous devez adresser un courrier à la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) via l'IEN (voir modèle de lettre ci-dessous).

Ce courrier doit impérativement être arrivé un mois avant la tenue du stage et donc avant le

Dimanche 5 novembre dernier délai.



NOM Prénom
Ecole de rattachement
adresse de l'école

Lieu
date

*A madame la Directrice Académique des
Services de l'Éducation Nationale
S/c de M., Mme l'IEN de la circonscription de*

Madame la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale

Conformément aux dispositions de la loi 84-16 du 11/01/1984 (art.34 al 7) portant Statut Général des Fonctionnaires définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter une autorisation d'absence pour le mardi 5 décembre 2017 afin de participer au stage de formation syndicale « **Sécurité sociale, histoire, enjeux et avenir** ».

Ce stage se déroule à la Bourse du Travail 26 rue Bodin à Périgueux.

Il est organisé par la FSU, sous l'égide du centre national de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale

signature :